

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du Tarn

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PUYGOUZON

Séance du 07 avril 2025

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal : 27.
En exercice : 27.

L'an deux mille vingt-cinq et le sept avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUFOUR, Maire.

Qui ont pris part à la délibération : 22.

Date de la convocation : 21/03/2025

Présents : M. DUFOUR Thierry (Procuration de M. HEIM Philippe), MME CONDOMINES MAUREL Nadine (Procuration de MME TAMBORINI Christine), M. De LAGARDE Vincent, MME BOUSQUET Audrey (Procuration de MME BLANCO LIQUIÈRE Caroline), MME BENSETTI Nawel, M. KROL Alfred (Procuration de MME MALAQUIN Hélène), M. ANTOINE Gérard, MME BONNET Céline (Procuration de M. BOUCHON Christophe), M. CACERES Philippe (Procuration de Mme VERGNES Brigitte), MME COBOURG Monique, M. GAYRARD Alain, M. GOUTY Michel, M. GOZÉ Émile, M JOUANY Claude, MME LAGHZAoui Nawal, M. TROUCHES Michel.

Date d'affichage : 21/03/2025

Absents excusés : M. BOUCHON Christophe (Procuration à MME BONNET Céline), MME TAMBORINI Christine (Procuration à MME CONDOMINES MAUREL Nadine), M. HEIM Philippe (Procuration à M. DUFOUR Thierry), MME BLANCO LIQUIÈRE Caroline (Procuration à MME BOUSQUET Audrey), M. COSQUER Cyril, MME MALAQUIN Hélène (Procuration à M. KROL Alfred), M. PAULIN Samuel, MME VERGNES Brigitte (Procuration à M. CACÉRÈS Philippe).

Absents : M. BAYLE Nicolas, MME DUBOIS Océane, M. ROYER Jacques

Secrétaire : MME CONDOMINES MAUREL Nadine.

N° DEL2025-11 : Procès-verbal de séance du conseil municipal du 10 février 2025 – Approbation.

Conformément au règlement intérieur, chaque séance de Conseil municipal donne lieu à établissement d'un procès-verbal lequel est mis aux voix pour adoption à la séance qui suit son établissement.

Le procès-verbal de la séance du 10 février 2025 a été dressé et communiqué avec la note de synthèse de séance.

- **Vu** le code général des collectivités territoriales,
- **Vu** le règlement intérieur du conseil municipal,
- **Vu** le procès-verbal de la séance du 10 février 2025 ci-annexé

Après en avoir délibéré le conseil municipal, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 10 février 2025.

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme*

La secrétaire de séance

Nadine CONDOMINES MAUREL

Le Maire

Thierry DUFOUR

